



• C'est quoi ?

Le Contrat jeunesse définit, à l'échelle du 10^e arrondissement, des objectifs prioritaires déclinés en pistes d'action concrètes. Il vise à améliorer le recours à l'offre de services destinés à la jeunesse, à renforcer le travail partenarial des acteurs et à faire évoluer le cas échéant les dispositifs. Il vise également à faire des jeunes des acteurs du vivre ensemble en participant à sa mise en œuvre.

• Quelle durée ?

Le Contrat jeunesse est signé par la Maire de Paris et la Maire du 10^e arrondissement pour une durée de trois ans (de décembre 2018 à décembre 2021).

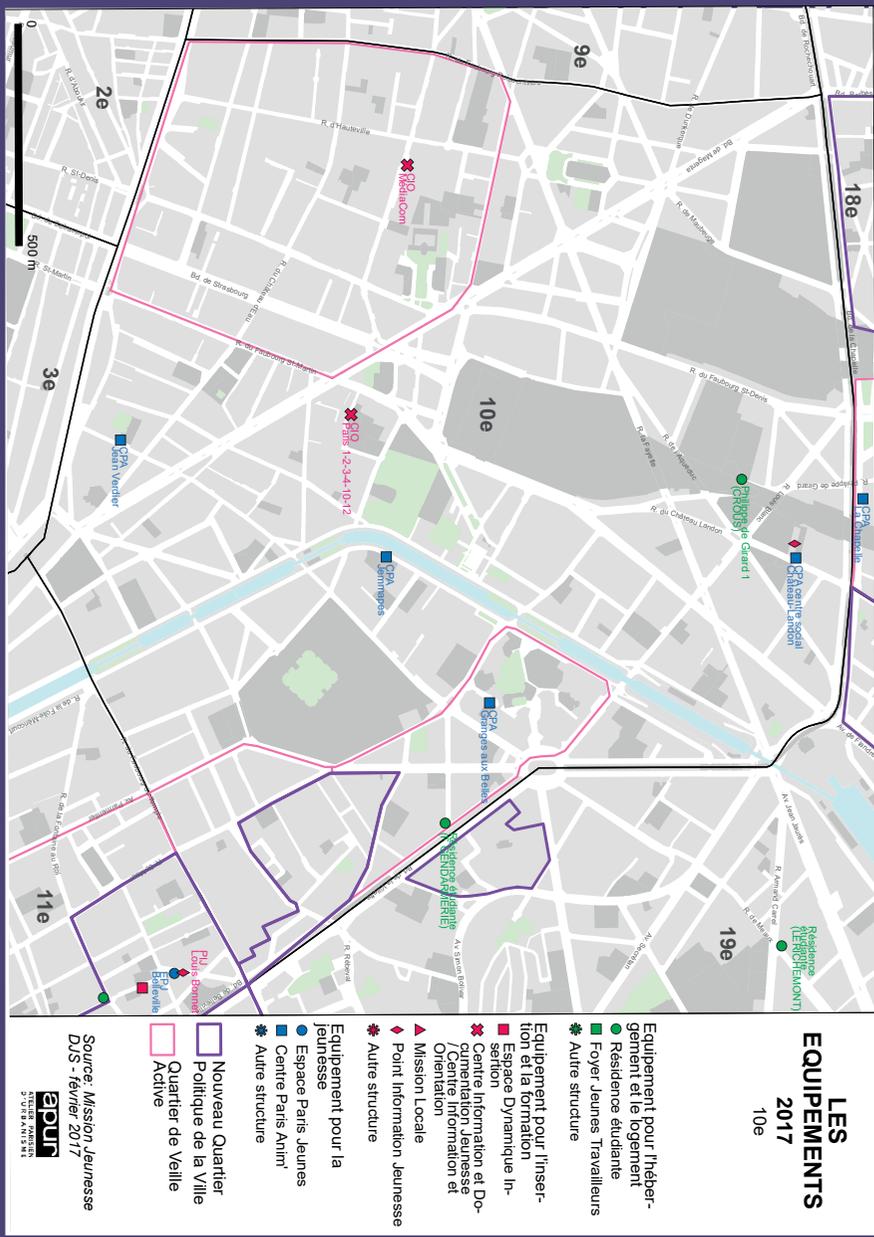
• Comment a-t-il été élaboré ?

Le Contrat jeunesse est le fruit d'une démarche partagée. Les acteurs jeunesse intervenant sur le 10^e ont participé à son élaboration auprès de la Mairie d'arrondissement et des directions de la Ville concernées. La parole des jeunes a par ailleurs été sollicitée (matinée avec les délégués de classe de 4^e et 3^e, diffusion d'un questionnaire). La démarche s'est enfin appuyée sur le travail de recensement et de synthèse, par la Sous-direction de la Jeunesse, des données disponibles relatives à la jeunesse et à l'offre de services lui étant destinée.

• Comment ça marche ?

Les grandes priorités du Contrat jeunesse vont progressivement être mises en œuvre avec les acteurs jeunesse, et les jeunes pour certaines d'entre elles. Les Référents jeunesse de territoire de la Sous-direction de la Jeunesse accompagneront la démarche sur les plans organisationnel et logistique. La Mairie d'arrondissement procédera de son côté à des points d'étape avec les acteurs jeunesse pour apprécier l'état d'avancement de la mise en œuvre du CJA et procéder le cas échéant à des ajustements.

LES ÉQUIPEMENTS POUR LA JEUNESSE DANS LE 10^e



CONTRAT JEUNESSE DU 10^e ARRONDISSEMENT

La jeunesse comme force transformatrice

CONTACTS UTILES

Pour tout renseignement, merci de contacter les Référents jeunesse de territoire :
 • Irena BADALOVA : irena.badalova@paris.fr ; 01 40 35 35 18 • 06 83 62 48 72
 • AMINATA DIA : aminata.dia3@paris.fr ; 01 40 35 35 17 • 06 85 51 94 52

Le contrat est téléchargeable sur le site internet de la Mairie du 10^e.

LES JEUNES DU 10^e ARRONDISSEMENT

La jeunesse du 10^e, très diversifiée, se situe les plus souvent dans les moyennes parisiennes en termes de statistiques.

Ainsi, selon les chiffres 2014 de l'INSEE, 22% de la population du 10^e a entre 16 et 29 ans (pour 23 % à Paris), et 13% a entre 16 et 25 ans (15% à Paris).

Parmi les 16 - 25 ans, 42 % vivent chez leurs parents (43% à Paris) ; 64 % sont des étudiants (70% à Paris) ; 41 % sont de jeunes actifs occupés (37% à Paris) ; 10% sont ni en emploi, ni en études (9% à Paris) et, enfin, 19% sont au chômage, comme à Paris. S'agissant des 16 - 29 ans, 5 % ne sont pas scolarisés et sont sans qualification, le même chiffre que pour l'ensemble de la capitale.

Le service académique de Paris fait état (chiffres pour l'année 2013-2014) d'un taux de retard scolaire pour les entrants en 6^{ème} (1 an et plus) de 14,75%, contre un taux académique de 10,2% ; d'un taux de retard scolaire au niveau 3^{ème} (2 ans et plus) de 1,52%, contre un taux académique de 1,6%.

Des exemples de réalisations dans le cadre du précédent CJA (2015-2018) :

- La **coordination insertion** a favorisé la circulation de l'information et l'expression par les acteurs de leurs difficultés, et armé ces derniers sur diverses questions comme l'auto-entrepreneuriat ou les chantiers éducatifs.

- Les **matinées d'échanges de pratiques** en présence de personnes ressource sur des problématiques comme la santé mentale, les usages du numérique ou la vie affective et sexuelle des jeunes ont permis des temps de réflexion entre acteurs jeunesse sur les questions auxquelles ils sont confrontés sur le plan professionnel.

- Des **cycles de ciné débats** ont été co-construits avec les acteurs jeunesse en vue de mixer leurs publics jeunes et de les amener à échanger sur des questions comme les relations filles garçons ou le fondamentalisme.

- Le **forum des formations professionnelles et technologiques** expérimenté sur l'année scolaire 2016-2017 a fait carton plein auprès des collèves des 10^e, 18^e et 19^e arrondissements et est depuis renouvelé chaque année.

- Les **Matinées citoyennes** ont permis aux délégués des classes de 3^e et 4^e d'aborder de manière ludique une thématique liée à l'actualité (dérèglement climatique, fonctionnement des institutions...).

LES TROIS GRANDS AXES PRIORITAIRES DU CONTRAT JEUNESSE DU 10^e

1^{er} axe - Faciliter l'insertion professionnelle des jeunes

<p>Objectif 1 :</p> <p>Pistes d'action :</p> <p>Objectif 2 :</p> <p>Pistes d'action :</p>	<p>Accompagner la scolarité des jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer un réseau de proximité pour les stages de 3^{ème} en complément des outils municipaux existants (1 000 stages dans les directions de la Mairie de Paris et dans l'ESS) • Ouvrir le champ des possibles en matière d'orientation (forum des formations professionnelles ; déconstruction des stéréotypes, genrés notamment, en matière de métiers, parcours de découverte de l'ESS...) <p>Participer à l'insertion professionnelle des jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner l'ouverture et la montée en puissance du Point information jeunesse du CPA Château-Landon • Multiplier les initiatives en matière d'acquisition ou de valorisation de compétences des jeunes (BAFA citoyen, service civique, auto-entrepreneuriat...)
---	--

2^e axe - Agir sur le bien-être et la santé des jeunes, et prévenir les conduites à risques

<p>Objectif 1 :</p> <p>Pistes d'action :</p> <p>Objectif 2 :</p> <p>Pistes d'action :</p>	<p>Faciliter les réponses des acteurs de la jeunesse aux problématiques de santé des jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser des matinées d'échanges de pratique animées par des personnes ressource sur les thématiques abordées • Mettre en place des parcours de découverte des ressources en matière de santé sur le territoire • Créer un annuaire en ligne des ressources santé précisant et décryptant l'offre, le public visé et les modalités d'accès <p>Sensibiliser les jeunes aux questions de conduites à risque et de bien-être</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer des actions d'information sur les questions de santé à l'occasion d'évènements festifs et d'activités destinées aux jeunes (bal des 3^{èmes}) ou dans des lieux fréquentés par les jeunes • Encourager les actions autour de la santé impliquant les jeunes (autour de la nutrition avec la réalisation de repas par exemple) • Multiplier les actions de prévention, notamment concernant la sexualité : mise à disposition de contraceptifs, dépistages...
---	--

3^e axe : Encourager la citoyenneté, la solidarité, et le vivre ensemble des jeunes

<p>Objectif 1 :</p> <p>Pistes d'action :</p> <p>Objectif 2 :</p> <p>Pistes d'action :</p>	<p>Favoriser l'implication des jeunes dans des actions collectives de solidarité et de vivre ensemble</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travailler sur ces questions avec les acteurs du territoire et notamment les établissements du secondaire (actions sur le développement durable, contre le harcèlement, en faveur des réfugiés...) • Valoriser l'implication des jeunes via des dispositifs type Passeport bénévole • Accompagner la création de junior associations <p>Multiplier les actions mixant les jeunes du 10^e</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un Pass culture facilitant l'accès de la jeunesse à l'offre culturelle de l'arrondissement • Organiser ou accompagner des actions inter établissements scolaires (matinées citoyennes avec les délégués des collèves...) • Promouvoir les dispositifs municipaux type Quartiers libres, BAFA citoyen ou Conseil parisien de la jeunesse
---	--